



Augmentation des tarifs de mon auto école

Par **snoopemi**, le **24/06/2010** à **14:39**

Bonjour,

je voudrai avoir quelques petits renseignements, je suis inscrite à mon auto école ECF depuis 7 ans et j'avais payé la totalité de mon permis, je n'ai jamais passé ni mon code ni mon permis et je n'y allais plus depuis un petit moment . Et dernièrement j'y suis retournée et il m'a dit que je devais payer encore 286 euros alors que à l'époque où je me suis inscrite le permis ne coûtait que 550 euros. On-t-il le droit de me demander de payer la différence ?